

Activités canadiennes de commercialisation au cours des dernières années

C'est la Japan Food Agency (JFA), responsable de l'importation des céréales alimentaires et de l'orge pour aliment en le bétail, qui lance des appels d'offres, en général toutes les semaines, pour assurer un approvisionnement régulier en céréales. La Commission canadienne du blé et la Japan Food Agency ont négocié des ententes annuelles pour le blé et l'orge au cours des dernières années. L'entente de 1982 prévoit que le Canada fournira 1,3 million de tonnes de blé et 900 000 tonnes d'orge. La JFA transmet au bureau de Tokyo de la Commission canadienne du blé les prévisions mensuelles de ses besoins. Cela permet à la Commission d'aviser ses agents exportateurs accrédités de l'Ouest des stocks à réserver pour l'exportation au Japon. Pour l'instant, les transactions se font entre les agents de la Commission et les importateurs privés du Japon, qui vendent à leur tour le blé et l'orge importé à la JFA. Celle-ci les revend sur le marché local.

En septembre 1981, l'Office de commercialisation des céréales et plusieurs gouvernements provinciaux ont reçu des délégations de la JFA et des associations japonaises d'importateurs de céréales. Ils ont également coordonné les visites de la mission annuelle du Japan Feed Council au Canada.

Réalisations canadiennes

Le Japon achète des céréales canadiennes depuis 1949 et est devenu l'un des plus importants marchés réguliers pour les céréales. C'est habituellement le troisième acheteur de blé et le plus important pour l'orge, le seigle et le malt. On a consacré beaucoup d'efforts à s'assurer que les livraisons soient faites à temps et à traiter rapidement et de façon efficace tout problème de qualité qui a pu survenir. Les entreprises canadiennes ont réussi à conserver la part canadienne des importations japonaises de malt au cours des dernières années.

Commentaires sur le marché

La JFA éprouvant le besoin de diversifier ses sources d'approvisionnement, elle a limité les importations canadiennes de blé à ceux de très haute qualité. Le Canada ne participe donc pas au marché pourtant important des blés de moins bonne qualité.